

Interpellation présentée par le député:

M. François Gillet

Date de dépôt : 29 novembre 2006

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Où en sont les discussions entre l'Etat et l'ACG concernant les transferts de charges et de compétences ?

En date du 5 avril 2006, le Conseil d'Etat répondait à l'IUE 262 de M. Guy Mettan en annonçant notamment que les propositions des deux sous-groupes de travail « Etat-Communes » aboutiraient à l'élaboration d'un rapport complet pour le 30 juin 2006.

Or, il apparaît qu'en cette fin d'année 2006 :

- aucun rapport sur les travaux de ces deux sous-groupes n'a été publié,
- les discussions n'ont, à ce jour, abouti à aucun résultat concret,
- les propositions des communes se heurtent au manque d'ouverture de l'administration cantonale.

Pourtant, il est important d'avancer rapidement sur ce dossier que le Conseil d'Etat considère, à juste titre, comme prioritaire !

Je remercie donc le Conseil d'Etat de bien vouloir nous informer de l'état des réflexions de ces deux sous-groupes et de la manière dont il envisage de poursuivre les discussions et des démarches qu'il compte entreprendre pour aboutir à des résultats concrets, en vue de l'élaboration du budget 2008.